

1-1966

## CONSEILS PAROISSIAUX EN TANZANIE

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cor-unum>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

### Recommended Citation

(1966). CONSEILS PAROISSIAUX EN TANZANIE. *Cor Unum*, 3 (1). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cor-unum/vol3/iss1/12>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cor Unum by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.



# CONSEILS PAROISSIAUX EN TANZANIE



Quand les premiers missionnaires arrivèrent sur les pentes du Kilimanjaro, en 1890, ils trouvèrent cette luxuriante région bananière divisée en nombreuses chefferies. A son tour, chaque chef avait un certain nombre de sous-chefs, responsables devant lui pour une section de son territoire.

Après la fondation des premières missions, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était impossible au Père de maintenir un contact immédiat et constant avec ses ouailles, dispersées sur le vaste territoire de la mission. La solution à ce problème s'offrait d'elle-même: il n'y avait qu'à adopter et adapter le système des chefs. Le prêtre gardait la responsabilité de tout le territoire, mais il plaça un auxiliaire laïc dans chaque secteur.

Cette situation d'auxiliaire laïc n'était pas purement honorifique. Il avait de nombreuses fonctions à exercer, comme baptiser les gens en danger de mort, aller chercher le prêtre pour les malades (il n'y avait pas de téléphone alors!), conseiller les catholiques tombés, susciter de nouvelles conversions, arranger les conflits matrimoniaux ou les soumettre au prêtre, servir d'agent de liaison entre son secteur et la mission et, en général, veiller à la pratique religieuse de ses chrétiens.

**Ce système s'avéra très efficace pour l'apostolat, et il a continué jusqu'à ce jour. Avec le temps, cependant, de nouveaux problèmes se sont posés, qui ne pouvaient être résolus uniquement de cette façon.**

Dans les débuts, la tâche du missionnaire englobait aussi bien les besoins matériels de la mission que ses besoins spirituels. Il était maître charpentier, chef maçon, mécanicien et procureur, en même temps que père spirituel de son peuple. Les circonstances l'exigeaient, et, en plus d'un cas, il en est encore de même aujourd'hui. Cependant, à mesure que les missions se transformaient en paroisses et que le christianisme, le nationalisme et le développement économique progressaient dans le pays, il devint évident que les responsabilités matérielles des missions devaient passer de plus en plus aux chrétiens du lieu, d'autant plus que celles-ci commençaient à être gérées par des prêtres africains, qui ne pouvaient se procurer des fonds à l'étranger. A cela s'ajouta le fait que les exigences des gens en matière d'éducation dépassaient de loin les ressources aussi bien de la mission que du gouvernement. Pour répondre à ces demandes, il fallait faire appel, dans une large mesure, à la population elle-même.

C'est pour résoudre ces nouveaux problèmes que, sans abandonner l'ancien

système des auxiliaires laïcs, furent organisés, dans le diocèse de Moshi, les Conseils Paroissiaux.

L'ordonnance épiscopale qui a institué ces Conseils a confié à leurs membres les fonctions spirituelles des auxiliaires laïcs de l'ancien système, et elle en a ajouté d'autres d'ordre économique et social, comme recueillir des fonds pour l'entretien du personnel de l'église, pour les écoles, les hôpitaux, les séminaires du diocèse... résoudre certains problèmes sociaux à l'échelle locale, etc. . . .

Le Conseil, qui se réunit une fois par mois, se compose d'un représentant de chaque groupe paroissial, de deux membres pour chaque secteur de la paroisse, du curé et de trois autres membres nommés par lui. Tous les membres et les dirigeants sont élus chaque année. Ils ont le contrôle des quêtes paroissiales pour les projets en vue. Si les fonds sont insuffisants, ils recourent à d'autres moyens, comme entreprendre une plantation paroissiale ou demander une redevance volontaire sur les récoltes.

Voilà maintenant deux ans et demi que ces Conseils Paroissiaux fonctionnent dans le diocèse. Il est encore trop tôt pour dire s'ils ont atteint leur but ou non. Jusqu'à présent, ils ont été un

succès au point de vue spirituel, mais cela tient surtout à ce que beaucoup d'anciens auxiliaires laïcs ont été élus membres du nouvel organisme. Au point de vue matériel, le succès n'a été que partiel le plus souvent, mais le Conseil a contribué à transformer la mentalité des chrétiens, trop portés à croire que c'était le prêtre qui devait tout financer, et à leur apprendre à s'aider eux-mêmes. Cela fait espérer que, lorsque les conditions économiques du pays se seront améliorées, l'Eglise locale pourra subvenir à ses frais.

Quand on a lancé cette idée des Conseils Paroissiaux, un missionnaire américain a signalé qu'ils pourraient dégénérer en une sorte de syndicats. Le danger est réel et il faut y veiller, mais il est suffisamment écarté par le fait que la charte d'institution stipule qu'il ne peut y avoir de réunion en l'absence du prêtre. Elle exclut aussi de la juridiction du Conseil ce qui, de droit, est du ressort du prêtre. Le temps dira si le droit de veto sera ou non nécessaire. Pour le moment, les curés ont eu plus de mal à faire agir les conseillers dans les domaines qui leur sont propres, qu'à les empêcher d'outrepasser leurs attributions . . .

Etre simplement un "missionnaire moyen", c'est extrêmement facile. Il suffit pour cela de transgresser l'océan, d'acheter un dictionnaire et de se mettre au travail... modérément. Un missionnaire peut fort bien ne jamais réussir à maîtriser la langue de ses gens et, pendant des années, essayer de les convertir en leur parlant un jargon qui leur est incompréhensible: c'est toujours un missionnaire! Il peut fort bien ne voir rien de bon dans sa patrie d'adoption et croire rehausser son enseignement en dénigrant continuellement le pays et ses habitants: il fait toujours partie de l'équipe! Il peut fort bien perdre patience cinquante fois par jour devant des coutumes et des réactions qui lui paraissent étranges, et donc mauvaises, jusqu'à ce que, lui qui était venu pour attirer, il ne soit plus qu'un repoussoir: mais il garde le titre de missionnaire . . .

Mgr. James E. WALSH, M. M.